
LES CANCERS

PROFESSIONNELS

en Nord Pas-de-Calais

CANCER

Le cancer est un ensemble de cellules
indifférenciées qui

- échappent au contrôle de l'organisme
- se multiplient indéfiniment
- envahissent les tissus voisins en les détruisant
- se répandent dans l'organisme en métastases.

.....« PROFESSIONNEL »

- = conséquence directe de l'exposition d'un travailleur à un risque physique , chimique ou biologique.....
- Ou résulte des conditions dans lesquelles il exerce son activité.....

« Indemnisable..... »

- Maladie reconnue comme MPI si figure dans tableaux MPI instaurées par loi 25/10/1919
- 112 tableaux
- conditions médicales, administratives et professionnelles : présomption d 'origine professionnelle

Maladie à caractère Professionnel

définie par l'article
L.461-6 du code de la Sécurité Sociale comme
« toute Maladie ou Syndrome d'imprégnation toxique ayant un
caractère professionnel »

doit faire l'objet d'une
déclaration par tout médecin qui en a connaissance

Réparation

- Système complémentaire de reconnaissance de MPI
- Conditions médicales strictes mais nécessité d'établir un lien direct ou direct et essentiel entre maladie et travail
- Nécessité de constituer un dossier à transmettre au CRRMP

Une maladie à effet différé

- Longtemps silencieuse
- Plurifactorielle , avec mise en jeu de facteurs environnementaux ou personnels (tabac notamment ...)
- D'ou l'importance de l'information et de la formation
- difficultés d'investigation pour la reconnaissance (traçabilité des expositions)

En France :les cancers

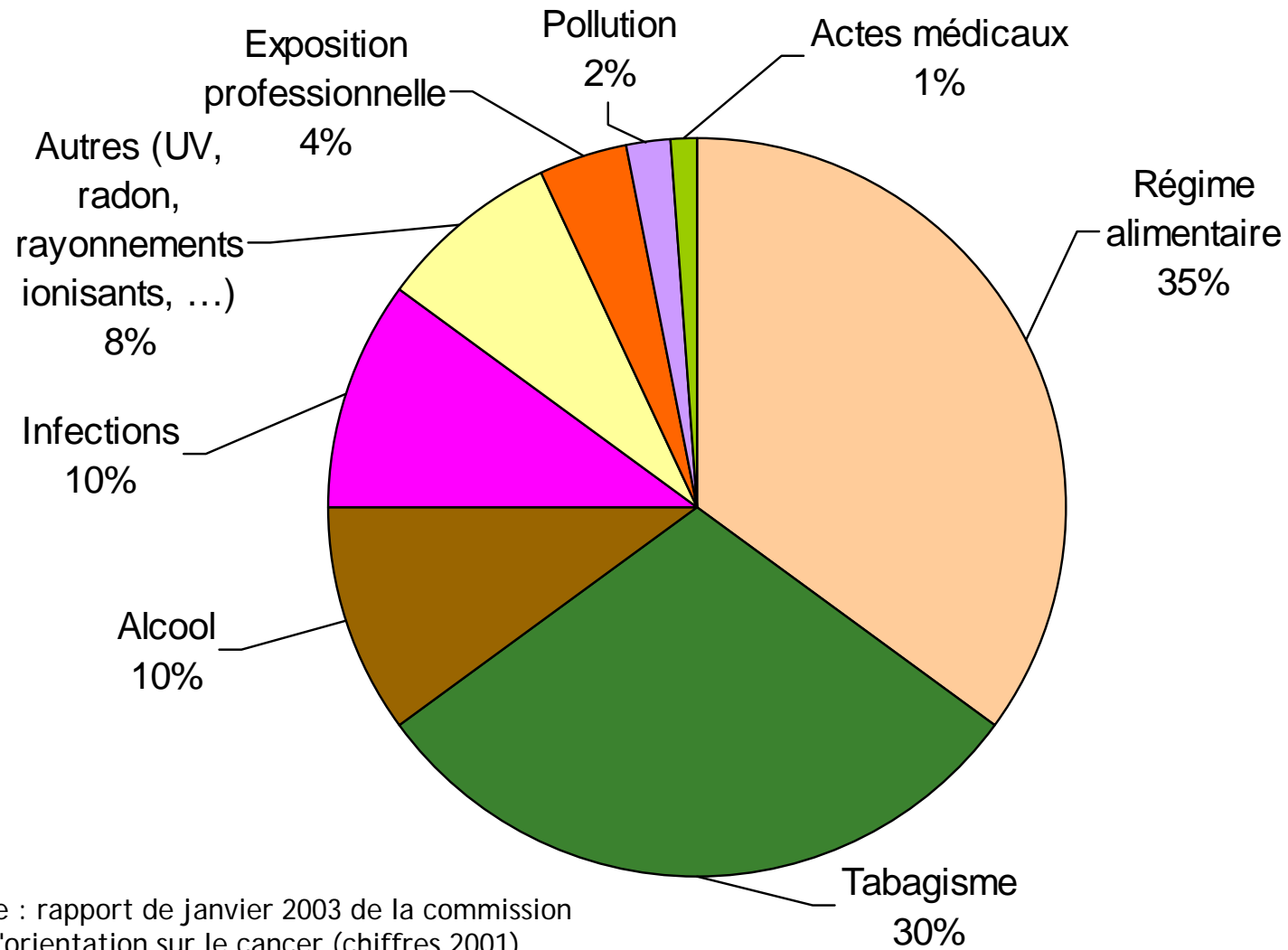
- 1^{ère} cause de mortalité chez l 'homme en France (34,5%) , 2ème chez la femme
- En 2005 : 320 000 cas nouveaux estimés en France (Source Expertise Collective Inserm)
(180 000 chez les hommes, 140 000 chez les femmes)
- 150 000 décès par an

Selon les études

La part imputable à l'activité
professionnelle est estimée
entre 4 et 8,5%

(15% pour le cancer du Poumon)

Le cancer en France



Source : rapport de janvier 2003 de la commission d'orientation sur le cancer (chiffres 2001)

« C M R »

Cancérogènes...

Mutagènes....

Reprotoxiques.....

Agents cancérrogènes

- Susceptibles de provoquer ou favoriser l'apparition d'un cancer
- Pénétration par inhalation, ingestion ou pénétration cutanée (substance ou préparation)
- Apparition tardive, effet différé, pas de relation obligatoire dose-effet



Agents mutagènes

- Augmentent l'apparition des mutations génétiques = modifications permanentes de la quantité ou de la structure du matériel génétique
- Peuvent produire des défauts génétiques héréditaires ou en augmenter la fréquence



Agents reprotoxiques

- Susceptibles d'altérer la fertilité chez l'homme ou la femme = hypofertilité (azoospermie, anovulation), voire stérilité
- Susceptibles d'induire des effets perturbant le développement normal de l'embryon et du fœtus : avortement, malformation



Mode de pénétration

- Pénètre dans l'organisme
- Par voie orale
- Par voie cutanéomuqueuse
- Par voie respiratoire (la plus fréquente)



Classification

- Selon les agents et procédés en cause
- Selon les organes touchés (voies respiratoires, peau, sang , voies urinaires, foie, os, système nerveux central)



Classification Union Européenne(réglementaire)

- 1ère cat : substances que l'on sait être cancérogènes pour l'homme : benzène , amiante
- 2ème cat : devant être assimilés à ...forte présomption , études appropriées : oxyde d'éthylène, benzo(a)pyrène, trichloréthylène
- 3ème cat : préoccupantes, effets cancérogènes possibles , insuffisantes laines minérales

Classification CIRC(non réglementaire)

- 5 groupes
- Groupe 1 : produits ou circonstances d'exposition cancérogènes pour l'homme:benzène,amiante,poussières de bois , formaldéhyde,oxyde d'éthylène
- groupe IIA : produits ou circonstances d'exposition probablement cancérogènes pour l'homme:benzo(a)pyrène,trichloréthylène



classification CIRC

- Groupe IIB : substances préoccupantes pour l'homme en raison d'effets cancérogènes possibles:cobalt et dérivés...
- groupe III : substances non classables comme cancérogènes pour l'homme (arguments inadéquats empêchant...)



Classification CIRC

- Groupe 4:

Agent, mélange , ou mode d'exposition probablement non cancérrogène pour l'homme



Quelques agents biologiques et les activités associées

- Certains virus : Epstein-Barr (groupe 1) certains types de papillomavirus humains (groupe 1 ou 2A),
- Virus de hépatites B et C) : groupe 1 CIRC
Professions de santé et également collecte et tri des déchets (seringues contaminées)
- Toxines secrétées par certains agents biologiques (mycotoxines : groupe 2B)
Agriculture, agroalimentaire

Enfin... selon le CIRC

- Rayonnements ionisants et non ionisants classés « agents cancérrogènes »
(leucémies, cancers broncho-pulmonaires, sarcomes osseux)
- Rayons X et gammas , radons (groupe1)
- Les UVA et UVB (groupe2A)
Pas de valeur réglementaire mais état des lieux des connaissances

Enquête Sumer 2003

Huit produits cancérogènes les plus fréquents

1800 médecins du travail

56000 salariés

Exposition aux cancérogènes

- En 2003 :
- 2 370 000 salariés exposés à 1 ou plusieurs cancérogènes (13,5% des salariés)
- majoritairement = hommes et ouvriers
- femmes nombreuses dans le secteur Santé et les services personnels
- En 10 ans expo légèrement sup mais EPC diffusées

Secteurs :

- 5/36 secteurs exposent au moins 35% de leurs salariés aux cancérogènes :
- commerce et réparation automobile .
- métallurgie et transformation des métaux .
- Industrie du bois et du papier.
- Industrie des produits minéraux et construction .



Secteurs :

- Industrie de la Chimie :26% des salariés exposés.
- 5 secteurs =1/2 salariés exposés aux cancérogènes
 - -construction =18% des exposés
 - -commerce et réparation automobile (10%)
 - -métallurgie(7%) ,
 - services opérationnels(7%)
 - santé(7%)

Secteurs les plus exposés :

- Salariés employés à des fonctions de type installation , entretien , réglage et réparation = 1,5 fois plus que les salariés de production et 4 fois plus que la manutention , magasinage ou transport
- proportion de jeunes apprentis et contrats de formation importante (19%) , ETT(15%))
CDD (10%) , CDI (14%)

Exposition aux cancérogènes :

- Salariés de la Maintenance : expo à plusieurs produits .
- Hommes 4 fois plus exposés que les femmes (16% des expositions)
- 2/3 exposés à un niveau faible.
- Expositions inégalement maîtrisées.
- Associations de produits;
- 1994-2003 : davantage de protections collectives.

Huits cancérogènes les plus fréquents

- Huiles entières minérales
- benzène
- perchloréthylène
- trichloéthylène
- amiante
- poussières de bois
- gaz d'échappement diesel
- silice cristalline

Chiffres Nationaux de 2004 à 2008

- On dénombre donc 7539 cancers reconnus en MP par le régime général, au niveau national, sur cette période de 4 ans (soit une moyenne de 1885 cancers par an).
- Les cancers liés à l'amiante représentent 87,4% des cancers reconnus.

En Nord Pas de Calais

- Entre 2004 et 2008 :
- 934 cancers reconnus en MPI = 13% des cancers reconnus au niveau national
- Cancers professionnels en NPdC= 4%des MPI(3% au niveau national)

AMIANTE en Nord Pas de Calais

- L'Amiante est la principale cause retenue ; 102 cancers professionnels avaient été indemnisés en 1995 , 1285 en 2005 , 1265 en 2007
- En 2008:cancers broncho pulmonaires dûs à l'amiante=56%des cancers reconnus RG,les mésothéliomes 20%
- Selon les sources CNAMTS , 87,4% des cancers reconnus sont liés à l'amiante

AMIANTE

- Cette situation est la conséquence des expositions professionnelles antérieures: fabrication des produits à base d'amiante ciment , activités portuaires de manutention , des activités de sidérurgie ou de chimie qui ont largement utilisé les propriétés isolantes de la fibre d'amiante
- Activités de calorifugeage etc.....

En Nord Pas de Calais.....

- Quelques cas de cancers professionnels sont dus à la **Silice** : 66 en 1995 , 76 en 2005 , 71 en 2007 .
- Enfin les **poussières de bois** sont à l'origine de 3 cancers déclarés en 1995 , 6 en 2005 , 5 en 2007

CRRMP

- Possibilité d'indemniser des pathologies cancéreuses non reprises dans un tableau , dans le cadre de **l'alinéa 4 (Taux d' IPP supérieur à 25%)** .
- Dossiers examinés par les membres du Comité Régional de Reconnaissance des Maladies Professionnelles : mission =établir un **lien direct et essentiel entre l'affection présentée par le salarié et le travail effectué.**

En 2006 :

- 3 tumeurs du larynx dues à une exposition à l'amiante chez un ouvrier d'entretien ,un manoeuvre en démolition ,
- 3 cancers broncho -pulmonaires liés à une exposition aux fumées de soudure , aux solvants(1)chez un peintre sur wagon , aux produits phytosanitaires(1)
- 1 tumeur du rein (trichloréthylène , benzène , chez un aide-chimiste) et de vessie (goudrons de houille)
- 1 lymphome chez un peintre décorateur

En 2007:

- cinq tumeurs du larynx liées à une exposition à l'amiante : chez un plombier chauffagiste , tuyauteur , ajusteur mécanicien ou maçon fumiste ,
- une tumeur du poumon liée à une exposition aux acides (nettoyeur dégraisseur de métaux),

En 2007

- deux tumeurs des fosses nasales ou des sinus
 - deux myélomes multiples par exposition aux peintures et diluants
- (chez un chaudronnier et un ouvrier spécialisé)

En 2008:

- deux tumeurs malignes du larynx dues à l'amiante (un cas chez un ouvrier du bâtiment et un cas chez un chaudronnier)
- deux lymphomes non hodgkiniens : chez un ascensoriste et chez un peintre

Dunkerque....

- Toutes MPI reconnues
- en 2007:176 (6, 38%/région)
- en 2008:167(4,74%/région)

- Part très inférieure à son poids démographique (chiffre régional en augmentation , dunkerque en diminution?)

Cancers Professionnels :

- Du repérage des risques aux actions de substitution....
- De la connaissance à la reconnaissance...
- Place et rôle des différents acteurs de prévention
- Améliorer la connaissance de la santé au Travail pour évaluer les risques et orienter les actions de prévention